



Le 9 juin 2020

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance extraordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 3 juin 2020, **le règlement 316-2020 relatif à la déclaration de compétence de la MRC du Haut-Saint-Laurent en matière de transport adapté**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 9 juin 2020


Laurent Lampron
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) de la municipalité de Franchin certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 8h et 16h30 le 15 jour de juin 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 jour de juin 2020.


Directeur(trice) général(e) et
secrétaire-trésorier(ère)